

LE SUPER G EN COTENTIN

Week-End du 12-13 Avril



Livre de Route

PICTOGRAMMES

- | | | | |
|---|--------------------------|---|----------------------|
|  | Parking Officiels |  | Départ |
|  | Parking Equipe/Coueurs |  | Meilleur Grimpeur |
|  | Parking Public |  | Arrivée |
|  | Permanence |  | Protocole |
|  | Présentation des coueurs |  | Contrôle Anti-Dopage |
|  | Hôtel |  | Station Essence |

HÔTELS



Hôtel des Isles

9 Bd. Maritime
50270 **Barneville Carteret**
Tel : +33 (0)2 33 04 05 99

PEP 93

4 Rue Pierre Curie
50580 **Portbail sur Mer**
Tel : +33 (0)2 33 04 82 14

Brit Hôtel

12 Rue du Ferrage
50430 **Lessay**
Tel : +33 (0)2 33 45 60 01

Cositel

29 Rue Gérard Gaunelle
50200 **Coutances**
Tel : +33 (0)2 33 19 15 00

La Pocatière

25 Bd. d'Alsace Lorraine
50200 **Coutances**
Tel : +33 (0)2 33 45 13 77

OFFICIELS



COMPETITIONS

Directeur de l'épreuve : Mattéo Ruet : 07 69 36 26 17

Responsable Organisation : André Quentin : 06 87 90 52 75

Permanence : Mattéo Ruet : 07 69 36 26 17

Speaker : Etienne Lebas

Vidéo-Finish : Franck Brault

Résultats : Matt Chrono

SERVICE MEDICAL

Ambulances : Denis Pillet : 06 10 69 94 12

COLLEGE DES ARBITRES

Samedi

Président du jury : Danielle Delimauges

Membres du jury : Pierre Aubernon, Luc Tison

Juge à l'arrivée : Guillaume Laplace

Arbitres moto : Jean Francois Pain, Kevin Dumoutier

Dimanche

Guillaume Laplace

Danielle Delimauges, Pierre Aubernon

Florian Bouvier

Jean Francois Pain, Kevin Dumoutier

LOGISTIQUE

Responsable sécurité : Régis RUET : 06 62 05 66 96

Responsable dossard : Mattéo RUET

Responsable restauration : Marie-Jo QUENTIN

VEHICULES OFFICIELS

Responsable parc automobile : Patrick Leclerc

Chauffeurs :

Responsable moto : Thierry Grandamy (Les Vélomotards)

Moto Info : L'Echappée

Dépannage Neutre : L'Echappée

HÔPITAUX

Ville	Etablissement	Adresse	Téléphone
Valognes	CHPC : Hôpital Simone Veil	1 Avenue du Huit Mai 1945	02 33 20 70 00
Cherbourg	CHPC : Hôpital Louis Pasteur	46 Rue du Val de Saire	02 33 20 70 00
Coutances	Centre Hospitalier de Coutances	2 Rue de la Gare	02 33 47 40 00
St-Lô	Centre Hospitalier Mémorial	715 Rue Henri Dunant	02 33 06 33 33

PERMANENCE

SAMEDI 12 AVRIL DE 10H00 à 13H00

Salle des Associations – 9 Rue Lechevalier, 50580 Portbail sur Mer

Retrait des dossards : Salle des Associations Samedi 12 Avril de 10h00 à 11h45

Réunion des Directeurs sportifs : Salle des Associations Samedi 12 Avril à 12h00

Présentation des équipes et signature : Podium Région Normandie à 12h30

INFO PRATIQUE, ATTENTION !

POUR LES COUREURS PARTICIPANT AUX 2 JOURS, LES DOSSARDS RESTE LES MEMES.
Les dossards devront être rendus à la permanence la dernière journée de participation (soit le Samedi soir ou le Dimanche soir).

SUIVEURS, ATTENTION !

Tous les pilotes (autos et motos) évoluant à l'échelon course doivent être licenciés à la FFC et **ne doivent pas avoir consommé d'alcool.**

Radio Course Obligatoire : 157,575 (Les radios sont prêtées par L'échappée sur le parking officiels si vous n'en possédez pas).

PLAN DE DEPART



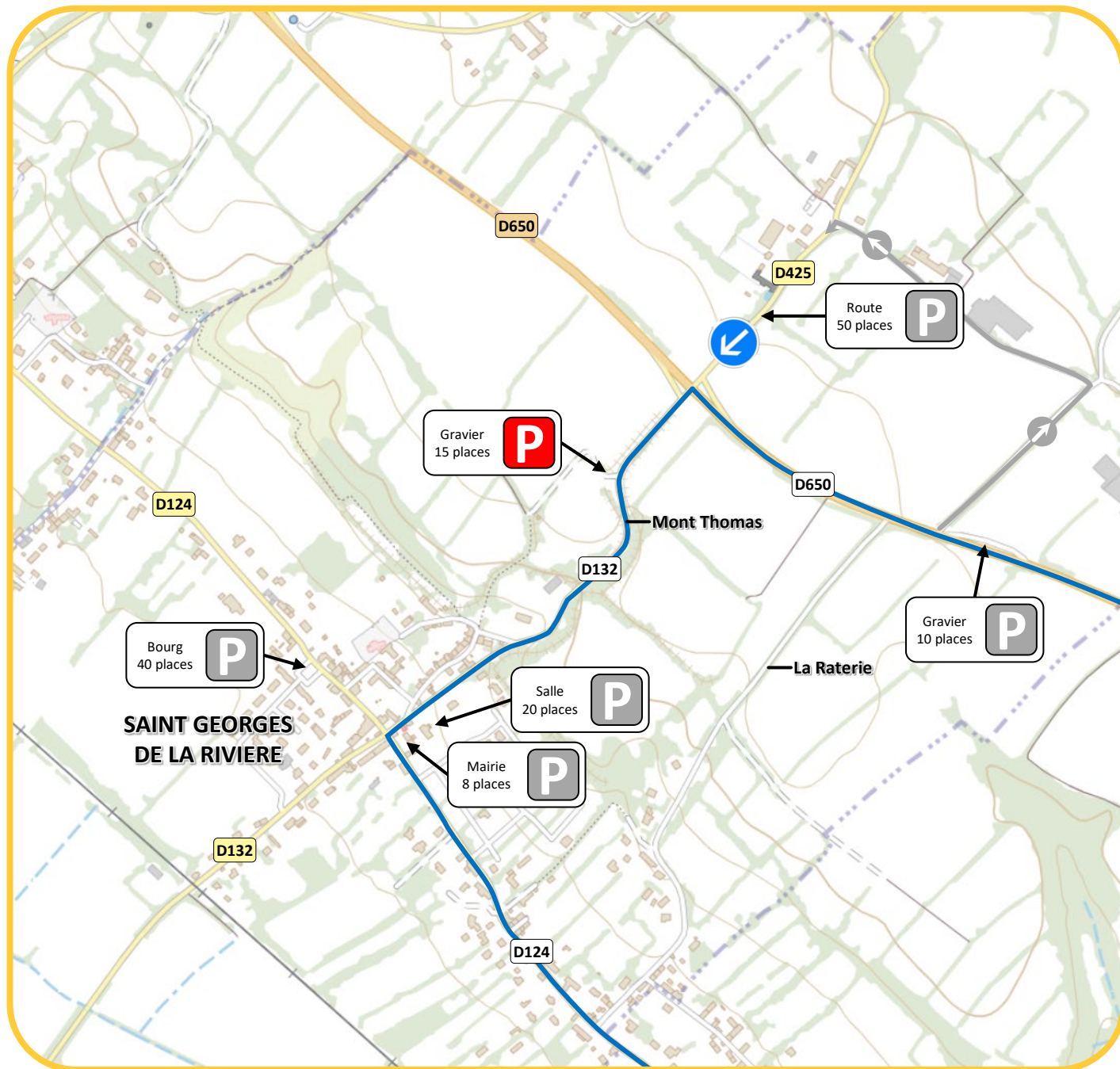
PARKING MONT THOMAS



LE SUPER G EN COTENTIN

Gainsbarre

5



Total Places : 128 Places Spectateurs + 15 Places équipes

Composition Course

12,500 km X 14 tours

Total de la Course : 175 km

Départ

Km 0 – Rue Hellowin
13h30

Grimpeurs

Km 17,4 – Monté du Mont Thomas
0,500 km à 5,4% - PTS : 5-3-2-1

Km 42,4 – Monté du Mont Thomas
0,500 km à 5,4% - PTS : 5-3-2-1

Km 67,4 – Monté du Mont Thomas
0,500 km à 5,4% - PTS : 5-3-2-1

Km 92,4 – Monté du Mont Thomas
0,500 km à 5,4% - PTS : 5-3-2-1

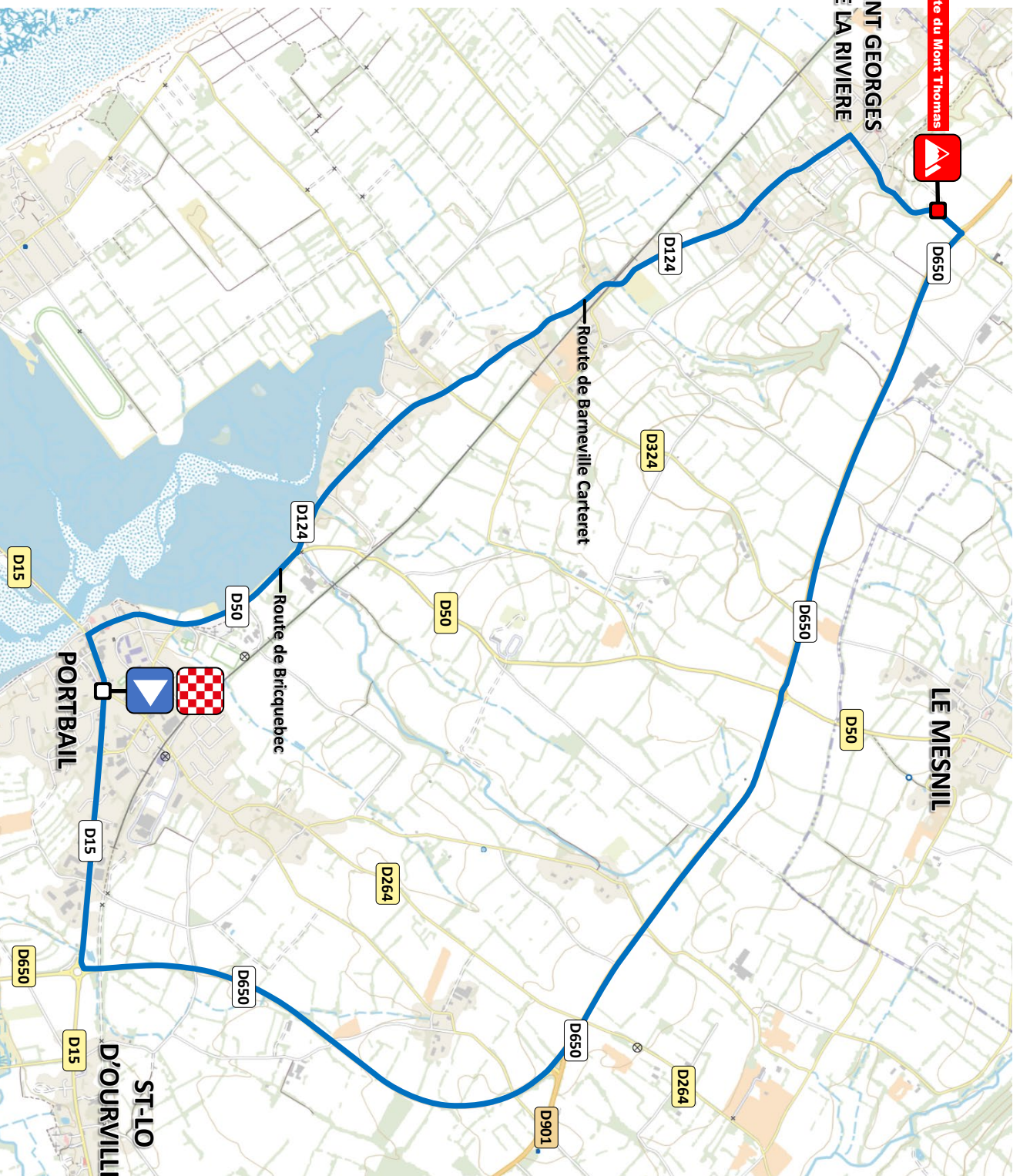
Km 117 – Monté du Mont Thomas
0,500 km à 5,4% - PTS : 5-3-2-1

Km 142 – Monté du Mont Thomas
0,500 km à 5,4% - PTS : 5-3-2-1

Arrivée

Km 175 – Rue Du Père Albert
Largeur de la route : 7m

PLAN

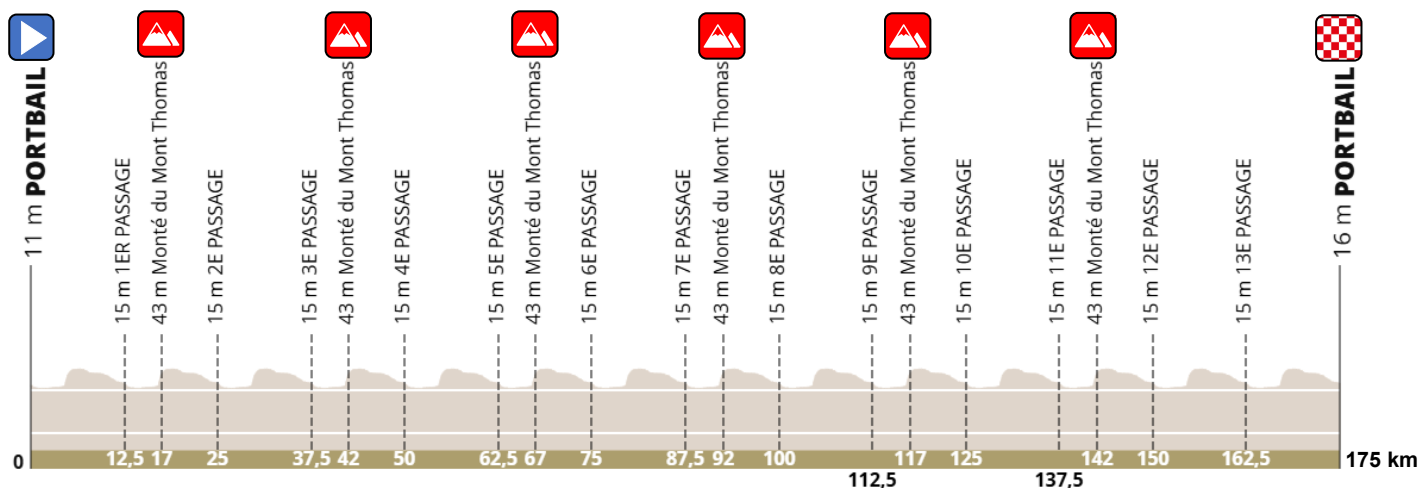


ITINÉRAIRE HORAIRE



KM		HORAIRES					
A parcourir	Parcourus			46 km/h	44 km/h	42 km/h	
175	0	D15	Rue Hellouin		13:30:00	13:30:00	13:30:00
174,3	0,7	D50	Route de Bricquebec		13:30:55	13:30:57	13:31:00
173,7	1,3	D124	Route de Barneville		13:31:42	13:31:46	13:31:51
171,1	3,9		St Georges de la Rivière		13:35:05	13:35:19	13:35:34
170,7	4,3	D132	Pied du Mont Thomas		13:35:37	13:35:52	13:36:09
170,1	4,9		Rue Du Mont Thomas		13:36:23	13:36:41	13:37:00
167,8	7,2	D650	Giratoir D650-D50		13:39:23	13:39:49	13:40:17
166	9		Carrefour D650-D903		13:41:44	13:42:16	13:42:51
163,6	11,4	D15	Giratoir D650-D15		13:44:52	13:45:33	13:46:17
162,5	12,5		1 ^{er} Passage sur la Ligne (13)		13:46:18	13:47:03	13:47:51
157,6	17,4	D132	Rue Du Mont Thomas		13:52:42	13:53:44	13:54:51
150	25		2 ^e Passage sur la Ligne (12)		14:02:37	14:04:05	14:05:43
137,5	37,5	D15	3 ^e Passage sur la Ligne (11)		14:18:55	14:21:08	14:23:34
132,6	42,4	D132	Rue Du Mont Thomas		14:25:18	14:27:49	14:30:34
125	50		4 ^e Passage sur la Ligne (10)		14:35:13	14:38:11	14:41:26
112,5	62,5	D15	5 ^e Passage sur la Ligne (9)		14:51:31	14:55:14	14:59:17
107,6	67,4	D132	Rue Du Mont Thomas		14:57:55	15:01:55	15:06:17
100	75	D15	6 ^e Passage sur la Ligne (8)		15:07:50	15:12:16	15:17:09
87,5	87,5		7 ^e Passage sur la Ligne (7)		15:24:08	15:29:19	15:35:00
82,6	92,4	D132	Rue Du Mont Thomas		15:30:31	15:36:00	15:42:00
75	100		8 ^e Passage sur la Ligne (6)		15:40:26	15:46:22	15:52:51
62,5	112,5	D15	9 ^e Passage sur la Ligne (5)		15:56:44	16:03:25	16:10:43
57,6	117,4	D132	Rue Du Mont Thomas		16:03:08	16:10:05	16:17:43
50	125		10 ^e Passage sur la Ligne (4)		16:13:03	16:20:27	16:28:34
37,5	137,5	D15	11 ^e Passage sur la Ligne (3)		16:29:21	16:37:30	16:46:26
32,6	142,4	D132	Rue Du Mont Thomas		16:35:44	16:44:11	16:53:26
25	150		12 ^e Passage sur la Ligne (2)		16:45:39	16:54:33	17:04:17
12,5	162,5	D15	13 ^e Passage sur la Ligne (1)		17:01:57	17:11:35	17:22:09
1	174		Flamme Rouge		17:16:57	17:27:16	17:38:34
0	175		Rue du Père Albert		17:18:16	17:28:38	17:40:00

PROFIL



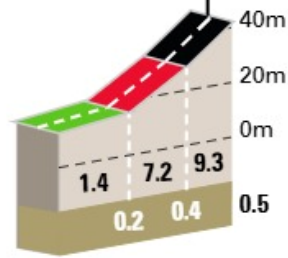
LE SUPER G EN COTENTIN

Gainsbarre

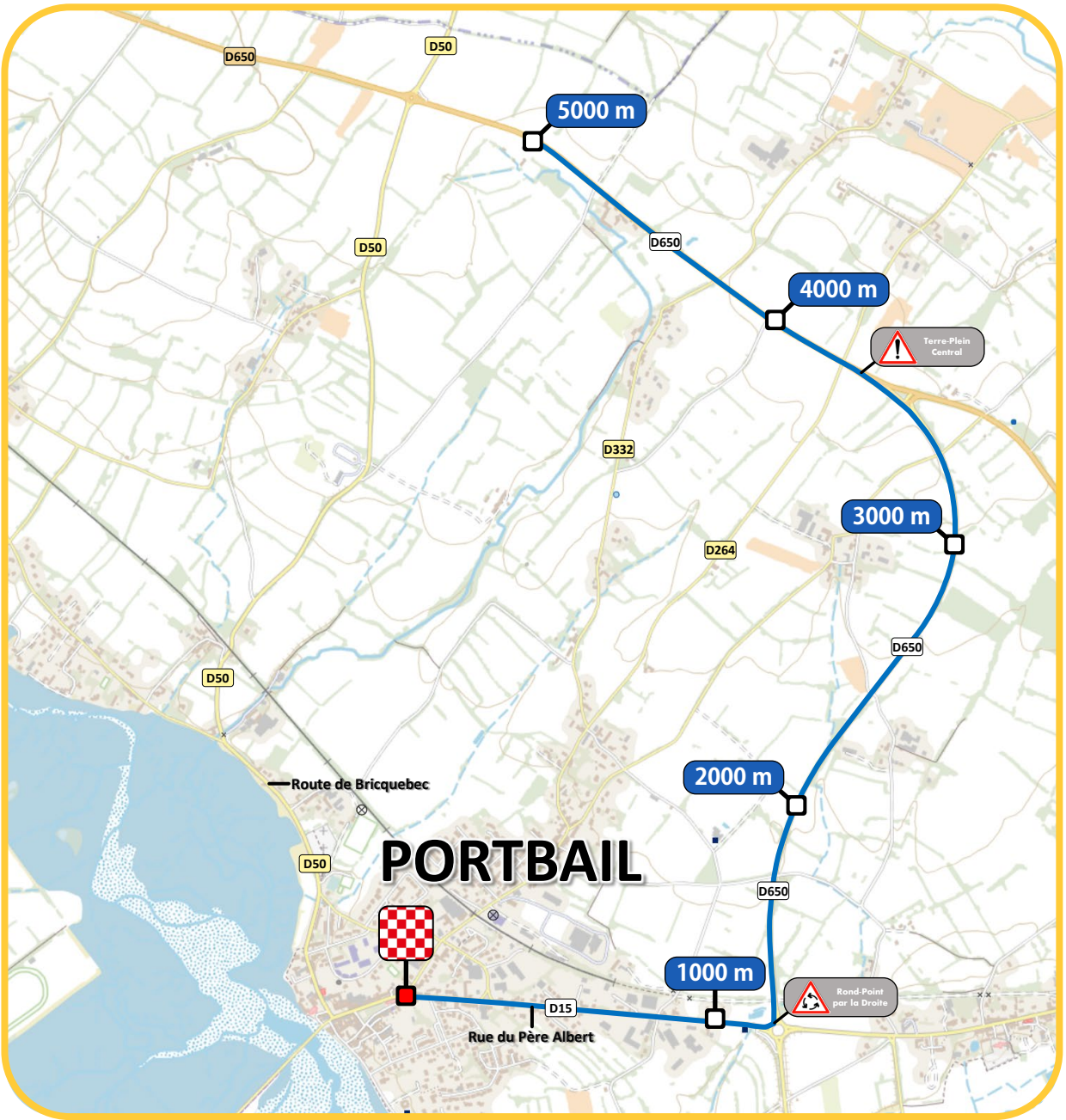
7

PROFIL PARTICULIER

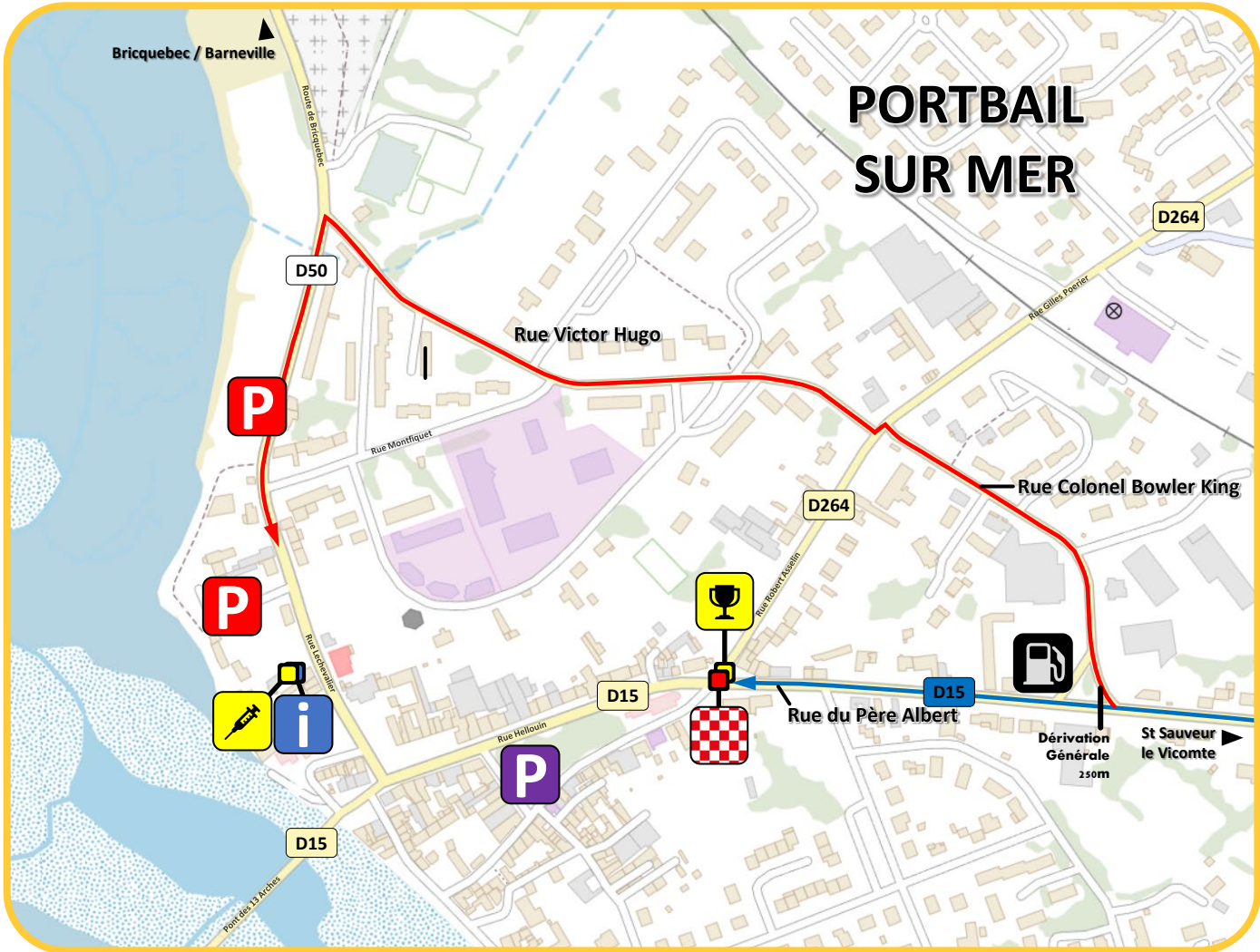
Monté du Mont Thomas
42 m - 0.5 Km à 5.4 %



PLAN DES 5 DERNIERS KM



PLAN D'ARRIVEE



PROTOCOLE

Les coureurs indiqués ci-dessous doivent se présenter au protocole dans un délai de 5 minutes après leur arrivée.

1) Classement individuel

- Les 3 premiers

2) Le Plus Combatif

3) Classement du meilleur grimpeur

Le 1^{er} du classement du meilleur grimpeur

4) Classements par équipes

L'équipe entière et le directeur sportif

5) Trophée de la Manche

Le Leader; Le Leader Open 1

PRIX

1) Classement individuelle (Prix FFC)

1 ^{er}	500 €	6 ^e	100 €	11 ^e	54 €	16 ^e	27 €	21 ^e	17 €
2 ^e	250 €	7 ^e	94 €	12 ^e	47 €	17 ^e	20 €	22 ^e	17 €
3 ^e	180 €	8 ^e	87 €	13 ^e	40 €	18 ^e	20 €	23 ^e	17 €
4 ^e	140 €	9 ^e	80 €	14 ^e	27 €	19 ^e	20 €	24 ^e	17 €
5 ^e	120 €	10 ^e	67 €	15 ^e	27 €	20 ^e	20 €	25 ^e	17 €

2) Classement par équipes (Prix FFC)

1 ^{er}	165 €	2 ^e	102 €	3 ^e	63 €	4 ^e	52 €	5 ^e	30 €
-----------------	-------	----------------	-------	----------------	------	----------------	------	----------------	------

3) Classement du Meilleur Grimpeur (Prix FFC)

1 ^{er}	147 €	2 ^e	91 €	3 ^e	55 €	4 ^e	46 €	5 ^e	27 €
-----------------	-------	----------------	------	----------------	------	----------------	------	----------------	------

4) Classement U23

1 ^{er}	50 €
-----------------	------

5) Prix de la combativité

1 ^{er}	100 €
-----------------	-------

Total des Prix distribué : 2 983 €



Arrivée Gainsbarre 2024

REGLEMENT PARTICULIER

Article 1 | Organisation

L'épreuve LA GAINSBARRE est organisée par l'AG Haye du Puits / Organisateur : André Quentin 47 rue du Père Albert – 50580 Portbail sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se déroule le samedi 12 avril 2025.

Article 2 | Type D'Epreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes hommes des catégories, Elite, Open 1. Elle est inscrite au calendrier national FFC. L'épreuve est classée en classe Élite Nationale.

Article 3 | Participation

Conformément au règlement FFC article 2.1.005 l'épreuve est ouverte aux équipes, et à titre individuel.

Article 4 | Permanence

La permanence de départ se tient samedi 12 avril de 10h00 à 11h45 : Salle des Associations – 9 Rue Lechevalier, 50580 Portbail sur Mer.

La confirmation des partants et le retrait des dossards et plaques de cadre par les responsables d'équipes se font à la permanence le samedi 12 avril de 10h00 à 11h45.

La réunion des Directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des membres du Collège des Commissaires, est fixée le samedi 12 avril à 12h00 et aura lieu à la permanence de l'organisation.

Le contrôle des signatures des coureurs aura lieu à 12h30, suivi du départ à 13h30 Rue du Père Albert.

Article 5 | Radio-Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.575

Article 6 | Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré

par l'Echappée.

Il est assuré au moyen de 2 véhicules et 1 moto.

Article 7 | Incidents dans les derniers kilomètres

Conformément à l'article 2.6.07 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables à l'épreuve.

Article 8 | Modalités de ravitaillement

Une zone de ravitaillement est prévue sur la D650 après le rond-point et est matérialisée (début et fin de zone de ravitaillement). En dehors de cette zone à pied, le ravitaillement à partir des véhicules. Il sera autorisé à compter du km 30 jusqu'aux 20 derniers km.

Article 9 | Délais d'arrivée

Tout coureur pointé à plus de 5 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

Article 10 | Classement

La course fait l'objet des classements suivants:

- Classement Individuel;
- Classement du Meilleur Grimpeur;
- Classement par Équipes;
- Classement du plus combatif;

a) Classement Individuel

Le Classement Individuel sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER

b) Classement du meilleur Grimpeur

Le classement du Meilleur Grimpeur s'établit par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des côtes, selon le barème suivant : 5-3-2-1 points respectivement du 1^{er} au 4^e coureur classé.

En cas d'égalité au classement du Meilleur Grimpeur, le Classement Individuel départage les coureurs.

c) Classement par Équipes

Le classement par Équipes s'établit par l'addition des places des 3 premiers de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au Classement Individuel.

d) Prix de la combativité

Il sera établi par les journalistes.

e) Trophée Crédit Mutuel

Un classement challenge est réalisé sur les 2 jours par addition des places des 2 courses.

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par la place du classement de La Gislard.

Article 11 | Prix

Les prix suivants sont attribués :

Classement Individuel : 2005 / 25

Classement par Equipes : 412 / 5

Classement du Meilleur Grimpeur : 366 / 5

Le total général des prix (FFC) distribués à l'occasion de l'épreuve est de 2 783 €.

Article 12 | Anti-Dopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage se situe à la salle des sociétés de Portbail (face à la mairie).

Article 13 | Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole dans un délai de 5 minutes après leur arrivée :

Les 3 premiers de l'épreuve;

Les vainqueurs des classements annexes suivants :
Le Meilleur Grimpeur, La 1^{ère} équipe, le plus combatif;

Le Leader et le Leader Open 1 du Trophée de la Manche.

Article 14 | Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.



Podium Gainsbarre 2024

Partenaires
Institutionnels



Partenaires



Partenaires
Média



PERMANENCE

DIMANCHE 13 AVRIL DE 10H00 A 13H00

Mairie – 1 place Léon Lesouhaitier, 50490 Saint Sauveur Villages

Retrait des dossards : Mairie de 10h00 à 11h45

Réunion des Directeurs sportifs : Mairie à 12h00

Présentation des équipes et signature: Podium Région Normandie à 12h30

INFO PRATIQUE, ATTENTION !

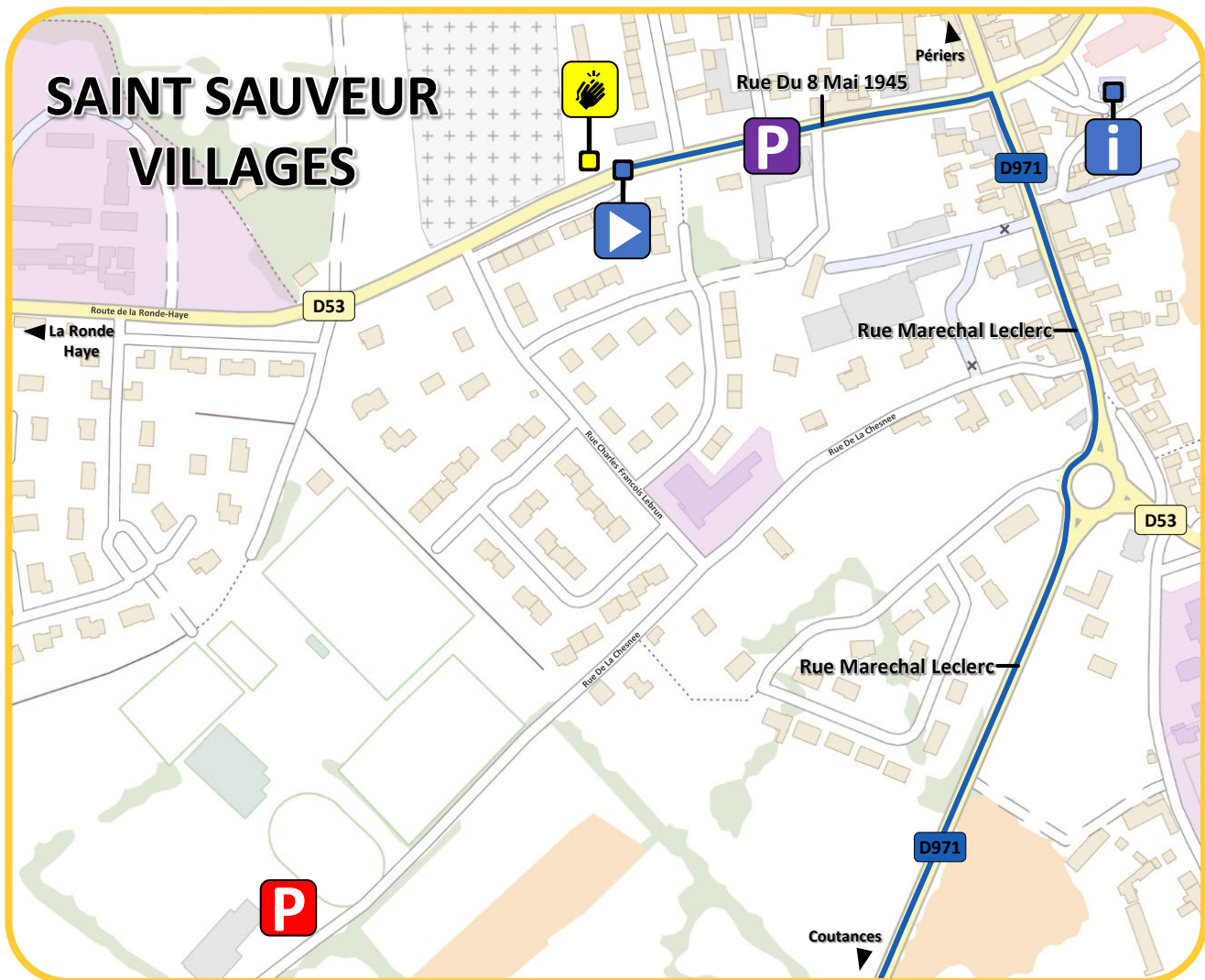
POUR LES COUREURS PARTICIPANT AUX 2 JOURS, LES DOSSARDS RESTE LES MEMES.
Les dossards devront être rendus à la permanence la dernière journée de participation (soit le Samedi soir ou le Dimanche soir).

SUIVEURS, ATTENTION !

Tous les pilotes (autos et motos) évoluant à l'échelon course doivent être licenciés à la FFC et ne doivent pas avoir consommé d'alcool.

Radio Course Obligatoire : 157,575 (Les radios sont prêtées par L'échappée sur le parking officiels si vous n'en possédez pas).

PLAN DE DEPART



PLAN



LE SUPER G EN COTENTIN

Gislard

15

Composition Course

10,0 km X 14 tours
Total de la Course : 140 km



Départ

Km 0 – Rue Du 8 Mai
13h30



Arrivée

Km 140 – Rue Du 8 Mai
Largeur de la route : 6m50

ITINÉRAIRE HORAIRE



LE SUPER G EN COTENTIN

Gislard

16

KM		HORAIRES					
A parcourir	Parcours			45 km/h	43 km/h	41 km/h	
140	0	D53	Rue du 8 Mai 1945	▶	13:30:00	13:30:00	13:30:00
139,8	0,2	D971	Rue Maréchal Leclerc		13:30:16	13:30:17	13:30:18
139,3	0,7		Sortie de St Sauveur Lendelin		13:30:56	13:30:59	13:31:01
138,2	1,8		Le Grand Chemin		13:32:24	13:32:31	13:32:38
137,1	2,9		La Butte ès Moulins		13:33:52	13:34:03	13:34:15
136,5	3,5		La Grande Perque		13:34:40	13:34:53	13:35:07
135,9	4,1	D101	Route de la Rousserie		13:35:28	13:35:43	13:36:00
134,6	5,4		La Huerie		13:37:12	13:37:32	13:37:54
134,4	5,6	D434			13:37:28	13:37:49	13:38:12
133,1	6,9		Hotel Morel		13:39:12	13:39:38	13:40:06
132,6	7,4		Route du Rouillais		13:39:52	13:40:20	13:40:50
131,7	8,3	D53	Rue de la Péguchellerie		13:41:04	13:41:35	13:42:09
130,5	9,5		La Salmonerie		13:42:40	13:43:15	13:43:54
130	10		1 ^{er} Passage sur la Ligne (13)		13:43:20	13:43:57	13:44:38
120	20		2 ^e Passage sur la Ligne (12)		13:56:40	13:57:54	13:59:16
110	30		3 ^e Passage sur la Ligne (11)		14:10:00	14:11:52	14:13:54
100	40		4 ^e Passage sur la Ligne (10)		14:23:20	14:25:49	14:28:32
90	50		5 ^e Passage sur la Ligne (9)		14:36:40	14:39:46	14:43:10
80	60		6 ^e Passage sur la Ligne (8)		14:50:00	14:53:43	14:57:48
70	70		7 ^e Passage sur la Ligne (7)		15:03:20	15:07:40	15:12:26
60	80		8 ^e Passage sur la Ligne (6)		15:16:40	15:21:38	15:27:04
50	90		9 ^e Passage sur la Ligne (5)		15:30:00	15:35:35	15:41:42
40	100		10 ^e Passage sur la Ligne (4)		15:43:20	15:49:32	15:56:20
30	110		11 ^e Passage sur la Ligne (3)		15:56:40	16:03:29	16:10:59
20	120		12 ^e Passage sur la Ligne (2)		16:10:00	16:17:27	16:25:37
10	130		13 ^e Passage sur la Ligne (1)		16:23:20	16:31:24	16:40:15
0	140		Rue du 8 Mai 1945	◀	16:36:40	16:45:21	16:54:53



Podium Gislard 2024

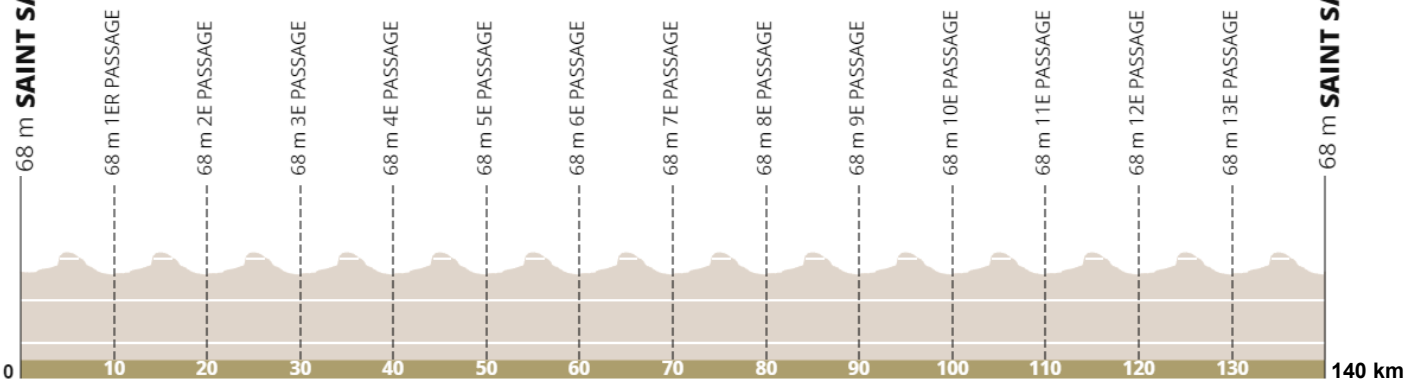
PROFIL



SAINT SAUVEUR VILLAGES

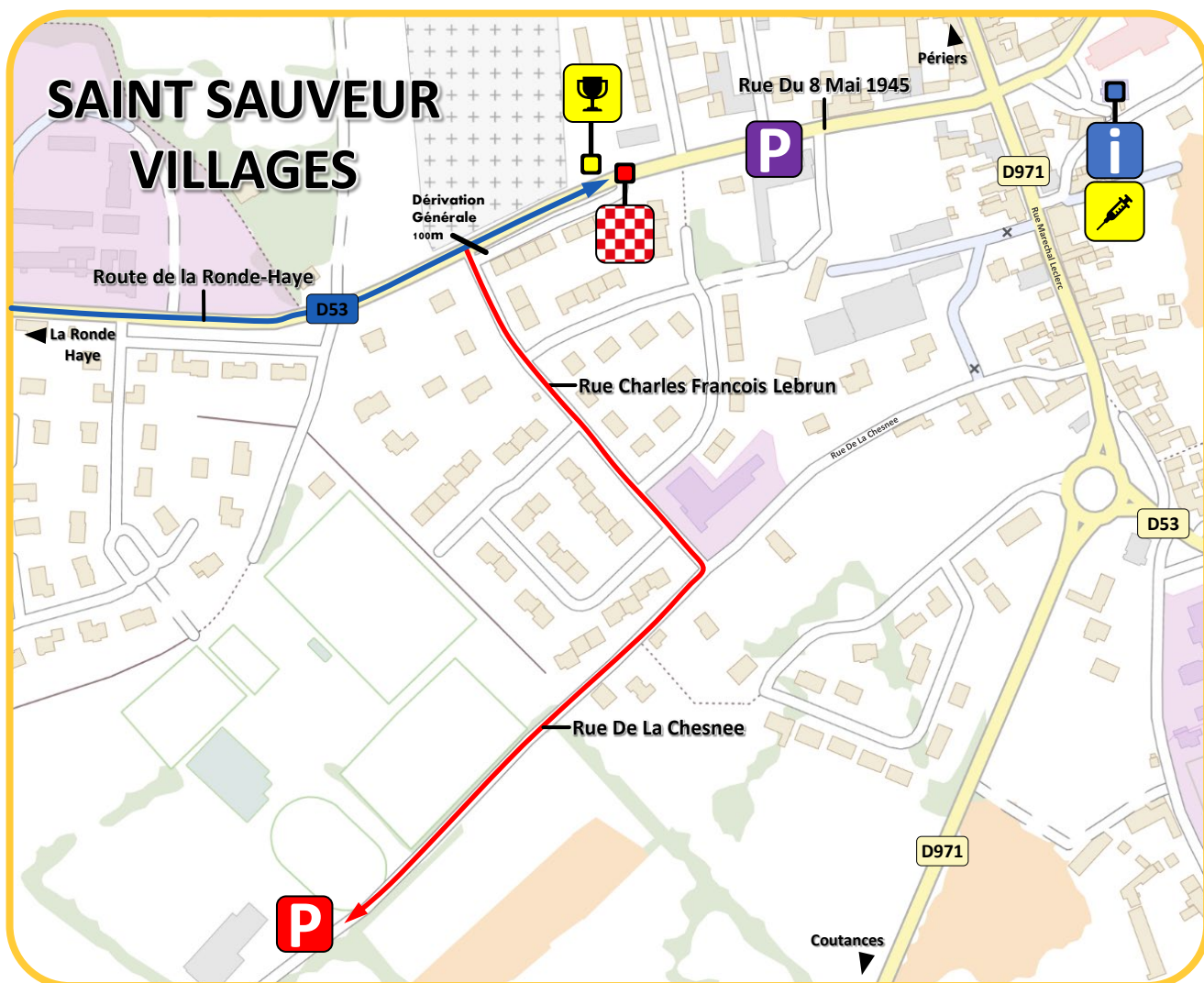


SAINT SAUVEUR VILLAGES



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME

PLAN D'ARRIVEE



LE SUPER G EN COTENTIN

Gislard

17

PROTCOLE

Les coureurs indiqués ci-dessous doivent se présenter au protocole dans un délai de 5 minutes après leur arrivée.

1) Classement individuel

- Les 3 premiers

2) Le Plus Combatif

3) Trophée Crédit Mutuel

4) Classement par équipe

L'équipe entière et le directeur sportif

5) Trophée de la Manche

Le Leader; Le Leader Open 1

PRIX

1) Classement individuelle (Prix FFC)

1 ^{er}	500 €	6 ^e	100 €	11 ^e	54 €	16 ^e	27 €	21 ^e	17 €
2 ^e	250 €	7 ^e	94 €	12 ^e	47 €	17 ^e	20 €	22 ^e	17 €
3 ^e	180 €	8 ^e	87 €	13 ^e	40 €	18 ^e	20 €	23 ^e	17 €
4 ^e	140 €	9 ^e	80 €	14 ^e	27 €	19 ^e	20 €	24 ^e	17 €
5 ^e	120 €	10 ^e	67 €	15 ^e	27 €	20 ^e	20 €	25 ^e	17 €

2) Classement par équipes (Prix FFC)

1 ^{er}	165 €	2 ^e	102 €	3 ^e	63 €	4 ^e	52 €	5 ^e	30 €
-----------------	-------	----------------	-------	----------------	------	----------------	------	----------------	------

3) Classement U23

1 ^{er}	50 €
-----------------	------

4) Classement Open 1

1 ^{er}	50 €
-----------------	------

5) Prix de la combativité

1 ^{er}	100 €
-----------------	-------

6) Trophée Crédit Mutuel (Classement sur les 2 jours)

1 ^{er}	250 €	2 ^e	150 €	3 ^e	100 €	4 ^e	70 €	5 ^e	50 €
-----------------	-------	----------------	-------	----------------	-------	----------------	------	----------------	------

Total des Prix distribué : 3 237 €

REGLEMENT PARTICULIER

Article 1 | Organisation

L'épreuve LA GISLARD est organisée par l'AG Haye du Puits / Organisateur : André Quentin 47 rue du Père Albert – 50580 Portbail sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se déroule le dimanche 13 avril 2025.

Article 2 | Type D'Epreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes hommes des catégories, Elite, Open 1. Elle est inscrite au calendrier national FFC. L'épreuve est classée en classe Élite Nationale.

Article 3 | Participation

Conformément au règlement FFC article 2.1.005 l'épreuve est ouverte aux équipes, et à titre individuel.

Article 4 | Permanence

La permanence de départ se tient dimanche 13 avril de 10h00 à 11h45 : Mairie, 1 place Léon Lesouhaitier, Saint Sauveur Villages. La confirmation des partants et le retrait des dossards et plaques de cadre par les responsables d'équipes se font à la permanence de 10h00 à 11h45. La réunion des Directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 12h00 et aura lieu à la permanence de l'organisation. Le contrôle des signatures des coureurs aura lieu à 12h30, suivi du départ à 13h30 Rue du 8 Mai.

Article 5 | Radio-Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.575

Article 6 | Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par l'Echappée. Il est assuré au moyen de 2 véhicules et 1 moto.

Article 7 | Incidents dans les derniers kilomètres

Conformément à l'article 2.6.07 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables à l'épreuve.

Article 8 | Modalités de ravitaillement

Une zone de ravitaillement est prévue D971 et est matérialisée (début et fin de zone de ravitaillement). En dehors de cette zone à pied, le ravitaillement à partir des véhicules. Il sera autorisé à compter du km 30 jusqu'aux 20 derniers km.

Article 9 | Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur. Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

Article 10 | Classement

La course fait l'objet des classements suivants:
Classement Individuel;
Classement par Équipes;
Classement du plus combatif;

a) Classement Individuel

Le Classement Individuel sera établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée.

b) Classement par Équipes

Le classement par Équipes s'établit par l'addition des places des 3 premiers de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au Classement Individuel.

c) Prix de la combativité

Il sera établi par les journalistes.

Article 11 | Prix

Les prix suivants sont attribués :
Classement Individuel : 2005 / 25
Classement par Equipes : 412 / 5
Le total général des prix (FFC) distribués à l'occasion de l'épreuve est de 2 417 €.

Article 12 | Anti-Dopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage se situe à la Mairie de Saint Sauveur Lendelin.

Article 13 | Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole dans un délai de 5 minutes après leur arrivée :

- Les 3 premiers de l'épreuve ;
- Le Premier Open 1;
- Le Premier U23;

Les vainqueurs des classement annexes suivants :
La 1^{ère} équipe, le plus combatif ;
Le Leader et le Leader Open 1 du Trophée de la Manche.

Article 14 | Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.



RÉGION
NORMANDIE

Le
SUPER

LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT



cm
COUTANCES
MER ET BOCAGE

leCotentin
COMITÉ DÉPARTEMENTAL

© Gainsbarre Gislard Organisation / Mattéo RUET - Fond de carte : IGN / Profil : La Flamme Rouge

Gainsbarre Gislard Organisation
André QUENTIN
47, Rue du Père Albert, Portbail
50580 Portbail sur Mer